

**Discours de Madame Tarja Halonen, présidente de la République de Finlande
Institut français des relations internationales (IFRI) - 1er mars 2005**

J'ai le grand honneur de m'adresser à ce prestigieux forum. Les travaux de l'Institut français des relations internationales (l'Ifri) sont connus dans le monde entier, tout comme l'intérêt des Français pour les questions internationales.

Ma visite en France s'est déroulée sous les meilleurs auspices, et nous avons eu plus tôt aujourd'hui, avec le Président Jacques Chirac, des entretiens intéressants et enrichissants. Nous nous sommes notamment entretenus de l'avenir de l'Europe, sujet que je me propose d'examiner ce soir dans mon discours.

Permettez-moi d'abord d'esquisser en quelques mots comment la Finlande est arrivée à la situation qui est aujourd'hui la sienne en Europe, car à mon avis cela continue d'influencer notre approche jusqu'à nos jours.

L'intégration européenne a été une réponse aux expériences de la Seconde guerre mondiale. L'approche que les Finlandais ont de cette intégration doit également être replacée dans le contexte des événements survenus il y a plus de six décennies.

À la fin de l'été 1939, l'Allemagne et l'Union soviétique convenaient du partage de l'Europe en sphères d'influence respectives. Durant l'hiver qui suivit, la Finlande dut combattre et repousser l'offensive de l'Armée Rouge afin de préserver son indépendance et d'éviter l'occupation de son territoire par l'Union soviétique. Nous dûmes agir seuls, sans aide extérieure significative.

Cinq ans plus tard également, l'été 1944, nous réussîmes à stopper l'Armée Rouge dans ses tentatives de conquérir la Finlande. À aucun moment, notre pays ne fut occupé, ni pendant la guerre ni après celle-ci. Nous avons perdîmes une partie de notre territoire, mais en remportant une victoire défensive qui nous valut de conserver notre indépendance, notre régime politique démocratique et notre système économique.

Pour nous, la guerre mondiale fut la guerre distincte que nous dûmes mener contre l'URSS et nous n'avons de dette de gratitude envers personne. La période d'après-guerre, fut une période difficile en Finlande comme dans le reste de l'Europe, mais nous avons quand même pu suivre une voie différente de celle que suivirent les pays qui se trouvaient à la frontière occidentale de l'URSS. La période de la Guerre Froide, si elle ne fut pas facile à tous égards pour notre nation, ne fut pas non plus traumatisante.

Nous nous sommes mis à construire notre pays. Il était essentiel que nous puissions dès le début des années soixante établir des relations avec les divers systèmes d'intégration économique d'Europe occidentale. Nous étions associés à l'ouverture des marchés qui se produisit dans les années 1960 et 1970. Ceci permit à la Finlande, jusqu'alors essentiellement agraire, de devenir un pays industriel et d'ériger la société de l'Etat-providence nordique.

Nous avons attendu la fin des années 1980 pour demander notre adhésion à part entière au Conseil de l'Europe, même si depuis de nombreuses années déjà, nous participions activement à ses activités.

Toujours est-il que l'on se souvient de la Finlande avant tout pour son initiative d'organiser la Conférence sur la Sécurité et la Coopération en Europe. Notre attitude à l'égard de l'intégration européenne fut portée de pragmatisme et nous nous efforçâmes de faire ce qui était possible dans un monde divisé en blocs.

* * *

Jusqu'aux toutes dernières années de la Guerre Froide, la Finlande et les autres pays de l'AELE restèrent en dehors de la Communauté économique européenne. Si la distance fut maintenue ce ne fut pas uniquement l'effet nos propres décisions, mais aussi la suite de la politique de la CE. Avec la création du Marché unique, à la fin des années 1980, la nécessité pour les États membres de l'AELE de repenser leurs relations avec les Communautés devint indispensable; mais à ce moment là l'accès à une pleine adhésion ne nous fut pas ouvert. Par contre, une troisième voie nous fut ouverte: celle de l'Espace économique européen (EEE). Cette idée – la troisième voie – était une idée du Président de la Commission européenne, Jacques Delors. La Finlande et les autres pays de l'AELE accédaient au Marché unique et aux politiques communautaires qui y étaient liées, sans plus.

La création de cette troisième voie est restée après tout comme une note en bas de page dans l'histoire de l'intégration européenne, lorsque les changements ont déferlé sur l'Europe. L'Espace économique européen devint en quelque sorte un filet de protection pour les pays de l'AELE qui, finalement, ne désiraient pas adhérer à l'Union européenne. Toutefois, l'Espace économique européen ne fut pas une option offerte aux pays qui ont récemment rejoint l'Union; dans leur cas, l'objectif visé fut l'adhésion à part entière, dès le départ.

* * *

Nos propres expériences relatives à la participation à l'intégration européenne ont influencé notre attitude positive face à l'élargissement de l'Union européenne. Nous voulons donner la même possibilité à autrui. À long terme, j'en suis persuadée, cela confèrera stabilité et prospérité à l'Europe et pourra contribuer à l'émergence d'une nouvelle Europe unie. En outre, un élargissement réussi renforcera l'Union européenne en tant qu'acteur international.

Il s'avère que l'élargissement récent s'est bien passé. Il a d'ores et déjà renforcé l'attrait de l'adhésion à l'UE auprès de pays qui sont encore à l'extérieur de l'Union. En même temps, il s'avère que seul l'objectif d'une adhésion à part entière semble être suffisant pour générer le processus de réforme. Par conséquent, l'adhésion doit faire l'objet de critères clairement établis qui doivent être satisfaits avant que l'adhésion puisse être envisagée.

Les critères de Copenhague restent valables et nécessaires. Permettre que l'on déroge aux critères serait préjudiciable, tant pour l'UE que pour les pays candidats. En particulier, les principes de base – la démocratie, les droits de l'Homme, l'État de droit - doivent être réglés comme il se doit. Il ne s'agit pas simplement de légiférer, il s'agit aussi d'appliquer.

L'Union doit appliquer les mêmes principes à tous les candidats et chacun doit progresser sur la voie de l'adhésion selon ses mérites. La culture et la religion – ne l'oublions pas – ne figurent pas parmi les critères. La diversité culturelle, au contraire, fait la richesse de l'Europe. L'Union doit être ouverte à chaque nation européenne qui remplit les conditions. Il s'agit d'une question d'échéancier : quand est-ce qu'un candidat a acquis la maturité à l'adhésion, et quelle est la capacité l'UE à intégrer de nouveaux membres ?

Maintenant que la nouvelle Commission est en place et que le nouveau Parlement a entrepris ses travaux, nous commençons à voir plus clairement quels sont les défis de l'Europe à 25 pour le processus décisionnel de l'UE. Notre réponse a été d'attacher davantage d'attention aux questions européennes. En outre, nous sommes confiants que l'entrée en vigueur du nouveau Traité constitutionnel garantira les possibilités de développer l'Union de manière à bénéficier à tous les États membres et à leurs citoyens. Le plus important, à nos yeux, c'est que l'Union ait les moyens d'accomplir sa tâche et de préserver l'égalité entre ses membres. Il est important que l'Union continuera d'être développée comme un tout avec la participation de tous les États membres.

Dans l'ensemble, l'élargissement s'est avéré important pour l'Union et indispensable pour l'Europe. Il est nécessaire d'approfondir l'intégration dans la poursuite des trois objectifs majeurs de l'Union : bien-être, paix et liberté.

* * *

En Finlande, nous attendons beaucoup de la réalisation du marché unique et de la Stratégie de Lisbonne. Le développement de la compétitivité devrait renforcer la croissance et l'emploi. De cette manière seulement nous pourrions nous permettre de préserver l'État-providence.

Lorsque la Finlande a été secouée par la récession, dans les années 1990, nous avons dû traverser une période d'importantes restructurations. Mais, par la même occasion, nous avons créé la base d'une économie forte et compétitive. L'ouverture des marchés a été importante. La libéralisation des télécommunications, par exemple, a contribué au vigoureux essor de ce secteur dans les Pays Nordiques. En outre, nous avons fortement investi dans les activités de recherche-développement. Et la Finlande fait bonne figure dans diverses études comparatives internationales consacrées à la compétitivité.

En plus du renforcement de notre compétitivité, nous nous sommes efforcés de veiller à ce que la croissance économique soit écologiquement et socialement durable. Nous avons bien géré notre environnement, notre système scolaire a été évalué comme étant le meilleur des pays de l'OCDE, et le niveau de protection sociale est élevé en Finlande. Ceci montre, selon nous, que l'ouverture des marchés et le renforcement de la compétitivité ne sont pas nécessairement en contradiction avec la justice sociale. Contrairement à ce que l'on observe dans les autres Pays Nordiques, nous n'avons pas été préoccupés au même degré que l'adhésion à l'UE ou à la monnaie commune constitue une menace pour notre système de bien-être social.

Nous sommes conscients de nos lacunes et des défis économiques, au nombre desquels le rapide vieillissement de notre population. Pour l'essentiel, la mise en oeuvre des réformes relève de la responsabilité de chaque État membre. Nous avons suivi avec grand intérêt l'expérience de la France concernant la semaine de travail de 35 heures. En plus des actions mises en oeuvre par chaque État membre, des mesures sont également nécessaires au niveau communautaire. Les barrières injustes au bon fonctionnement du marché intérieur doivent être levées et il faut renoncer aux mesures qui déforment la concurrence. En même temps, la dimension sociale de l'Union et la législation communautaire de l'environnement doivent être développées. Par ailleurs, la législation sociale et du travail doit être améliorée, dans la mesure où elle relève de la compétence de l'Union.

Ces questions intéressent les citoyens. Si l'UE est restée distante des citoyens, pour remédier à cette situation il est nécessaire de leur montrer que l'Union est capable de relever le défi de la mondialisation, de promouvoir la croissance durable et d'assurer la prospérité de ses citoyens. Personnellement, j'estime que la protection sociale, la sauvegarde des droits des travailleurs et des conventions passées entre les partenaires sociaux sont aussi un instrument de compétitivité dans l'économie globale. Dans ce contexte je tiens à souligner qu'en Finlande, où le taux de syndicalisation est de 80 pour cent, le mouvement syndical a soutenu l'intégration européenne.

* * *

Les négociations relatives aux futurs cadres de financement de l'Union se sont poursuivies depuis un certain temps déjà. Je crains que les négociations, si elles se prolongent, ne soulèvent chez les citoyens une incertitude quant aux objectifs prioritaires de l'Union. Il y a vingt ans, les questions budgétaires semblaient être les préoccupations majeures de la Communauté. Aujourd'hui, il n'y a pas de raison de revenir à cette situation. Nous espérons que la présidence luxembourgeoise réussira à conclure les négociations en trouvant une solution équilibrée.

Une autre question communautaire cause probablement la confusion dans l'esprit des citoyens ; il s'agit du sort réservé au Pacte de stabilité et de croissance. La Finlande s'est employée à respecter pleinement les obligations de ce pacte et elle n'est pas favorable aux dérogations accordées à certains pays. Les problèmes rencontrés ont pu porter atteinte à la crédibilité de l'Union et soulever le doute que les règles ne sont pas les mêmes pour les grands et pour les petits États membres. Pour cette raison également, il serait bon de parvenir à une solution dans les prochaines semaines, en confirmant la manière dont le pacte doit être interprété sans compromettre ses objectifs clés.

Le développement de la politique agricole commune est un processus à plus long terme. La Finlande, à l'instar de la France, considère que la sauvegarde de l'agriculture dans tous les pays européens est essentielle. Lors des négociations en vue de notre adhésion, l'adaptation à la politique agricole de l'Union a été la question la plus difficile. La politique agricole commune n'a pas suffisamment pris et ne prend toujours pas suffisamment en considération les conditions septentrionales dans lesquelles travaillent nos agriculteurs en Finlande.

Aujourd'hui, nous pouvons dire que notre agriculture s'est relativement bien adaptée à l'Union européenne. L'adaptation de la politique agricole de l'UE aux défis de la mondialisation est désormais le challenge qui nous attend. Les pressions en faveur du changement viennent de la nécessité de mettre l'accent sur les considérations environnementales, de préserver la production de denrées alimentaires dans les diverses régions du monde, ainsi que des négociations à l'OMC, de l'élargissement de l'Union et des exigences des consommateurs. Les changements doivent être mis en oeuvre de manière équitable tant au plan mondial qu'au sein de l'Union européenne.

* * *

Lorsque Les Finlandais ont voté en 1994 pour l'adhésion de leur pays à l'Union européenne, celle-ci était perçue comme une composante de notre sécurité.

L'année dernière, la Présidente de la République, le Gouvernement et le Parlement ont réaffirmé la politique de sécurité et de défense de la Finlande. Nous sommes convenus de ne pas modifier notre choix fondamental en matière de politique de sécurité. En d'autres termes, l'adhésion à l'Otan n'est pas à l'ordre du jour, mais elle reste une possibilité. Cette politique a le soutien de la grande majorité des Finlandais. En outre, il y a consensus sur la nécessité de maintenir une défense nationale crédible et nous continuerons de baser nos Forces de défense sur la conscription générale et le maintien d'une réserve bien formée.

En adhérant à l'Union, nous avons accepté les dispositions du Traité de Maastricht relatives à la politique de défense à la défense commune. Depuis, le monde a changé rapidement et il en est de même en ce qui

concerne les menaces qui pèsent sur la sécurité. Lors de la Conférence intergouvernementale, à Amsterdam, j'ai présenté avec la Ministre des Affaires étrangères de la Suède une initiative pour développer la capacité de gestion des crises de l'Union. Cette initiative a porté ses fruits et nous mettons en place, présentement, au sein de l'UE une capacité de gestion efficace des crises.

La Finlande continuera de participer pleinement à la politique de sécurité et de défense de l'Union européenne et de s'employer activement au développement de cette politique. À l'avenir, il sera nécessaire de s'investir notamment dans l'amélioration de la capacité de l'Union dans ce domaine et dans le développement de la coopération entre l'UE et l'Otan.

Le rôle de l'Union, au chapitre de la gestion des crises, doit être considéré de manière globale et cohérente et couvrir aussi bien la prévention des crises que l'édification d'une nation au sortir de la crise. Le cas échéant, nous devons être prêts à intervenir militairement dans la crise, dès qu'elle émerge, afin de prévenir les souffrances humaines plus importantes. La Finlande a décidé de participer à deux unités d'intervention rapide : l'une avec la Suède, la Norvège et l'Estonie, l'autre avec l'Allemagne et avec les Pays-Bas. Nous nous félicitons de la dimension réellement multinationale que revêtiront ces nouvelles unités de l'Union.

Il est tout aussi essentiel que soient développées les capacités de l'Union en matière de gestion civile des crises. Nous devons être prêts à faire face aux catastrophes naturelles, comme l'a montré le raz-de-marée en Asie.

Aussi faut-il se pencher de manière plus efficace sur les causes des crises. Nous devons tenir compte des menaces que fait peser la pauvreté. L'UE doit mettre l'accent sur la gouvernance de la mondialisation au moyen de la politique commerciale et de l'aide au développement. De même, nous avons besoin d'une coopération plus cohérente entre organisations internationales, y compris des liens étroits avec les acteurs du secteur privé et de la société civile. J'ai eu personnellement le plaisir de coopérer avec le président Chirac dans la promotion de la mise en oeuvre des objectifs du millénaire proclamés par les Nations unies. D'autre part, nous nous devons de renforcer l'Union européenne en tant qu'acteur international ainsi que la cohérence entre les différents secteurs d'activité.

Nous devons nous employer davantage à la mise au point d'une politique étrangère commune de l'UE que ce soit à l'égard des Etats-Unis, de la Russie, de la Chine et de tout autre partenaire. Pour la Finlande, pays limitrophe de la Russie, la dimension septentrionale et la coopération régionale constituent une partie importante de l'activité étrangère de l'Union. Je pense qu'après la visite du président Bush, nous partageons en Europe le sentiment optimiste que la compréhension réciproque s'accroît.

La Finlande assumera la présidence de l'Union européenne durant le second semestre de l'année prochaine. Une de nos priorités sera de rendre plus efficaces la politique extérieure et de sécurité de l'Union européenne et ses relations internationales; nous viserons également le renforcement de la position de l'Union sur la scène internationale. Nous devons veiller au bon déroulement du passage aux nouvelles institutions et aux nouvelles dispositions prévues par le Traité constitutionnel, y compris pour ce qui est des relations extérieures.

* * *

L'UE devient, de plus en plus, une communauté fondée sur des valeurs communes. Les droits fondamentaux sont désormais inscrits dans le nouveau Traité constitutionnel; l'Union aide à enraciner le principe de l'État de droit dans les nouveaux États membres et elle est active, à l'échelle mondiale, pour la réalisation des droits de l'Homme dans les pays tiers.

L'objectif visé de l'UE est un espace de liberté, de sécurité et de justice. La liberté, sur ce plan, n'est pas seulement une liberté du plus fort ; elle doit être combinée avec la fraternité et avec l'égalité.

La législation communautaire et le renforcement de la coopération de l'Union dans les domaines de la justice et des affaires intérieures constituent aussi un défi. La libre circulation des personnes intéresse fortement les citoyens, mais ils sont aussi conscients des problèmes qui s'y rattachent. Comment, par exemple, combattre de manière efficace la croissance du terrorisme et la criminalité transfrontalière, tout en respectant rigoureusement les droits humains fondamentaux de chaque personne ? Il faut en permanence revenir aux questions fondamentales afin de trouver l'équilibre entre la liberté, la sécurité et les droits fondamentaux.

L'Union européenne doit voir dans le Conseil de l'Europe et l'OSCE d'authentiques partenaires et pas des rivaux. Dans ce contexte j'aimerais souligner à quel point je me félicite des résultats auxquels a conduit la coopération franco-finlandaise. La création dans le cadre du Conseil de l'Europe du Forum sur les Roms est un moyen concret permettant d'améliorer la situation de cette minorité en Europe tant au sein qu'à l'extérieure de l'UE.

* * *

En Finlande, nous partons du principe que la Finlande aussi bien que l'UE relèvent d'un monde globalisé. Renforcer l'intégration européenne est dans notre intérêt, mais cela peut également s'avérer un exemple intéressant et utile pour d'autres pays soucieux de mettre en place une coopération régionale et un partenariat mondial.



La ratification du Traité constitutionnel est en bonne voie. J'espère que le résultat du référendum en France sera également positif. L'automne de l'année prochaine, à mi-parcours de la présidence finlandaise, le Traité constitutionnel sera en vigueur, espérons-le! L'Union pourra alors concentrer ses efforts pour promouvoir la croissance économique et la prospérité, accroître la stabilité internationale, faire avancer, de manière progressive, le processus d'élargissement, et renforcer la sécurité et les droits des citoyens.

Il est important que nous passions des questions d'organisation aux questions substantielles. Les outils à cela existent. Il nous faut la volonté politique de les utiliser. Chacun doit porter son regard au-delà des intérêts nationaux à court terme et de cette manière nous pourrons atteindre des résultats visibles dans la vie de nos citoyens.